OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL 2024

Commune Hamois

Ref DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abondonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
			Rue	N°	Code postal	Localité																											
91059-1-01	1	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024: Marquage coloré aux abords des écoles de Hamois, Schaltin et Achet/ Analyses de vitesse systématiques/ Déploiements de radars préventifs
91059-1-02	2	Prise en considération des problématiques du vieillissement des aînés par la mise en pl				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Volonté d'envisager le création d'un espace communautaire pour les aînés à l'OCC dans le cadre de la rénovation du bâtiment/ Extension du PCS aux aînés
91059-1-03	3	Création de places d'accueil pour la petite enfance (locaux pour co-accueillantes conve				Hamois		0	€ -	UREBA	€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Extension de la crèche "Les P'tits Loups" à EMPTINNE/ Création crèche "La Grette" à NATOYE/ Création en interne d'un espace de co-accueil dans l'école de NATOYE
91059-1-04	4	Amélioration de la qualité des eaux				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 :
91059-1-05	5	Réflexion globale sur la mobilité via l'élaboration d'un outil cartographique à usage cor				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours																	2024 : Formation d'un conseiller en mobilité interne/ Réalisation d'un cadastre des voiries communales en vue de leur hiérarchisation
91059-1-06	6	Mise en œuvre d'une politique communale de l'environnement et de l'énergie				Hamois		0	€		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024:00:00
91059-1-07	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison HAI				Hamois	€ 950.387,44	1	€ 582.857,33		€ -		€ -		€ -		Décompte final en cours	27-06-2017	27-06-2016		4-09-2017		18-12-2018	17-01-2019	19-04-2019	15-05-2020	19-10-2020	7-04-2022					2024 :
91059-1-08	8	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 1 : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre	Rue d'Hubinne		5360	Hamois	€ 620.174,19	0	€ -	Appel à projets	€ 500.000,00		€ -		€ -		Travaux en cours	13-02-2024	23-05-2022	5-09-2022		5-06-2023	25-08-2023	4-10-2023	4-12-2023		30-01-2023	23-12-2024					2024 : RP
91059-1-09	9	Elaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de pr				Hamois		0	€		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours																	2024 :
91059-1-10	10	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptin	Rue du Relais	1	5363	Emptinne	€ 1.165.864,30	1	€ 570.668,79		€ -		€ -		€ -		Travaux en cours				28-11-2019		12-01-2021			2-02-2023	2-02-2023	3-06-2024					2024 : RP
91059-1-11	11	Actions de soutien à l'économie locale				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Actions en faveur des commerçants à Noël (sapins + tapis rouge)
91059-1-12	12	Mise en place d'un réseau des associations et organisation d'une journée annuelle de r				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 :
91059-1-13	13	Mise en place d'une plate-forme interservices de réflexion et de coordination "dévelop				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Plateformes interservices ADMINISTRATION et TRAVAUX
91059-1-14	14	Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et ser	Rue de Belle-Vue	1	5360	Natoye	€ 302.690,00	0	€ -	SAR	€ 268.200,00		€ -		€ -		Etude du projet en cours		25-03-2024															2024 : Désignation BEP et obtention subside SAR
91059-1-15	15	Améliioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois				Hamois	€ 1.140.880,50	0	€ -	FWB	€ 894.802,00		€ -		€ -		Etude du projet en cours																	2024 : Hamois en attente FBSEOS (Natoye réalisé)
91059-1-16	16	Coordination des actions et renforcement des moyens en matière de protection et de v				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Mise en route la plateforme BIBLIOTHECA
91059-1-17	17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye	Rue de la Gozée		5360	Natoye	€ 767.840,59	1	€ 20.000,00		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours	4-12-2023	26-08-2024															2024 : Désignation auteur de projet
91059-1-18	18	Aménagement global du centre de Schaltin	Rue du Stade		5364	Schaltin	€ 1.079.894,39	0	€ -	Infrasports	€ 444.670,00		€ -		€ -		Travaux en cours		31-08-2020	19-12-2022		03-07-203					7-04-2025							2024 : Attribution du marché de travaux
91059-1-19	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Nouveaux jeux et bancs dans PDJ HUBINNE
91059-1-20	20	Création d'une micro-zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye	Rue de la Gozée		5360	Natoye		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours		21-10-2024															2024 : Désignation auteur de projet
91059-1-21	21	Rénovation de l'ancienne école des filles de Hamois en maison rurale polyvalentre et n	Rue d'Hubinne	25	5360	Hamois	€ 886.930,00	1	€ 20.000,00	UREBA	€ -		€ -		€ -		Projet définitif	27-04-2021	31-07-2023			16-12-2024												2024 : Réunion plénière d'approbation du projet le 16/12/24. En attente du projet de convention-réalisation
91059-1-22	22	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Scoville, Mohiville et Scy				Scy	€ 7.260,00	0	€ -	Appel à projets	€ 5.808,00		€ -		€ -		Réalisé																	2024:00:00
91059-1-23	23	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	Rue d'Achet	68	5362	Achet	€ 792.810,15	1	€ 20.000,00		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours	17-03-2023	11-03-2024															2024 : Désignation auteur de projet
91059-1-24	24	Développement d'une politique d'intégration de la cité Vivaise à Emptinne				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Activités PCS
91059-1-25	25	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructu	Rue d'Hubinne		5360	Hamois		0	€ -	Infrasports	€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours		27-05-2024															2024 : Désignation auteur de projet
91059-1-26	26	Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : PNCC
91059-1-27	27	Élaboration d'une charte de la vie rurale pour les nouveaux habitants				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé																	2024 :
91059-1-28	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)				Hamois	€ 1,00	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 : Projet d'achat de la chapelle Notre-Dames de Lourdes à SCHALTIN
91059-1-29	29	Hamois "commune verte et fleurie" - actions d'embellissement et de préservation du n				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 :
91059-1-30	30	Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																	2024 : Dans le giron du BEP
91059-1-31	31	Renforcement des services communaux à la population et adaptation du site commun				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé																	2024 :
91059-1-32	32	Mise en place de mesures de promotion de la commune				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 :
91059-1-33	33	Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue																	2024 :
91059-1-34	34	Création d'un centre de travail partagé (espace coworking) à Emptinne				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet abandonné																	2024:00:00
91059-1-35	35	Création d'une liaison communale et trans-communale de voie lente				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																	2024:00:00
91059-1-36	36	Développement de logements intergénérationnels				Hamois		0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé																	2024:00:00

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[1] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices[3] = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	

[3] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[4] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[5]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[6]
2013	2013	Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019 La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020.	2021 (nouvelle mouture liée à la Circulaire 2020/01 relative au PCDR)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée[7]	**Réunions de CLDR**	Nombre de présents	
	Réunion 1 : 13 mars 2024		8 présents (3 excusés)
	Réunion 2 : 22 mai 2024		10 présents
	Groupes de travail		
	GT Patrimoine : 16 janvier 2024 GT Patrimoine : 20 février 2024 GT Patrimoine : 4 juin 2024 GT Patrimoine : 24 septembre 2024		3 présents (1 excusé) 4 présents 3 présents 3 présents
	GT Biodiversité : 29 novembre 2024		40 présents
	Consultation citoyenne		
	Consultation des habitants d'Achet : 28 novembre 2024		37 présents

[5] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[6] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[7] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	L'année 2024 a été marquée par l'inauguration de deux projets d'aménagement ; tout d'abord la Place d'Emptinne, projet emblématique du PCDR mais aussi la place d'Hubinne, aménagée dans le cadre de l'appel à projet cœur de village. L'avant-projet de la Maison Rurale Polyvalente d'Hamois a été approuvé par la CLDR au mois de mai et les habitants d'Achet se sont vu présenter l'avant-projet de l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au centre du village.
Les réunions de CLDR	**Réunion 1 : 13 mars 2024** Lors de cette première réunion de l'année, la CLDR a eu l'occasion de remettre un avis positif quant à l'arrêté ministériel, validant ainsi le périmètre et le futur aménagement du SAR de l'Esplanade des Quatre Vents à Natoye. S'en est suivi de la présentation de l'état d'avancement des futures conventions ; la Maison Rurale Polyvalente d'Hamois, la désignation d'un auteur pour l'espace de convivialité d'Achet et l'aménagement de la place de la Grette à Natoye. La réunion s'est clôturée par une information relative aux subsides Biodiversité. **Réunion 2 : 22 mai 2024** Cette réunion était essentiellement consacrée à la présentation de l'Avant-Projet de la future Maison Rurale Polyvalente d'Hamois. Les membres de la CLDR ainsi que les utilisateurs de la salle ont pu poser leur question à l'auteur de projet et suggéré des pistes d'amélioration. La CLDR a remis un avis favorable sur l'avant-projet. **Suite à la période électorale et la mise en place de la période de prudence, la CLDR ne s'est réunie que 2 fois.**
Les Groupes de Travail	**Le Groupe de Travail Patrimoine** Le GT PAT s'est réuni à 3 reprises en 2024 de manière à poursuivre ses travaux initiés depuis 2012. Le projet Bibliotheca se poursuit et la base de données ne cesse de s'alimenter. Un partenariat s'est créé entre le GT Patrimoine et l'école communale de Schaltin dans le cadre d'un projet de l'AWAP : Adoptons un monument. Le travail portera sur la Chapelle Notre Dame de Lourdes, situé à Schaltin. Pour finir un travail sur les arbres remarquable est en cours de réalisation.
Propositions de projets à entreprendre	

Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL

Annexes à la partie 4

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Le mercredi 13 mars 2024

<u>Présents :</u> ROLAND P-H., BAUDOUIN Ch., GAUTHIER J., DEWEER D., WATTERMAN Y., GOETYNCKX D., RASE J., DOCQ N.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : DEFAYS D.

<u>Excusés :</u> WARZÉE CAVERENNE V., PROESMANS M-D., PECHEUR R.

Suite à l'appel à candidatures paru dans la Gazette du Mayeur, deux nouveaux candidats ont rejoint la CLDR. Il s'agit de Delphine Goetynckx et Nicolas Docq, tous deux habitants de Natoye. Le Président leur souhaite la bienvenue et un tour de table de présentation de chaque membre est effectué.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Approbation du rapport annuel 2023 de la CLDR

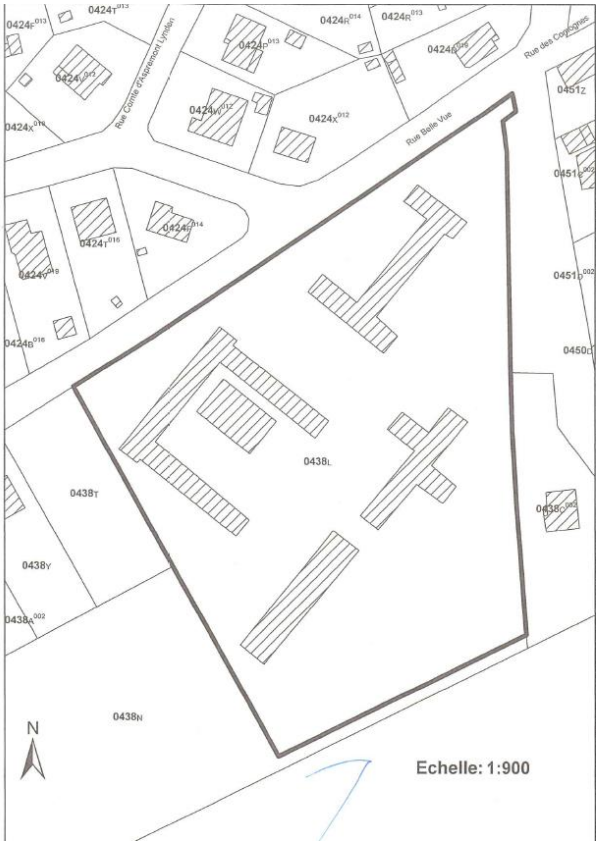
Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

3. Esplanade des Quatre Vents à Natoye : procédure de reconnaissance SAR : avis de la CLDR

La Commune présente l'arrêté ministériel du 10 janvier 2024 arrêtant que le site n° SAR/DCR132 dit « magasins Oxfam et école fondamentale » à Hamois (Natoye) est à réaménager.

Le périmètre concerné est le suivant :





Le site, localisé en zone de services publics et d'équipements communautaires au plan de secteur, est constitué d'une parcelle de 15.440 m² qui accueille plusieurs bâtiments de type préfabriqué ayant abrités une école fondamentale et ensuite l'association Oxfam avant d'être laissés à l'abandon en 2012. La conception même de ces bâtiments ainsi que la présence d'amiante empêchent d'envisager un projet de rénovation cohérent.

La localisation du site à proximité du centre de Natoye et d'axes de transport structurants en fait un site préférentiel dans le cadre de la stratégie de développement de l'offre en logements intergénérationnels souhaitée par la Commune (cf. fiche 2.14 du PCDR « Projet n°14 : Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés).

La CLDR remet un avis favorable quant à l'arrêté ministériel, validant ainsi le périmètre concerné ainsi que le programme futur de réaménagement.

La procédure de reconnaissance en SAR (Site à Réaménager) pour un site en Wallonie offre la possibilité de bénéficier d'un cadre légal et réglementaire spécifique pour la reconversion d'un site industriel ou pollué. Elle permet d'obtenir des avantages fiscaux, des aides financières, un accompagnement technique et administratif, ainsi qu'une publicité pour le projet de reconversion. Cette procédure vise à favoriser le développement économique durable et la revitalisation des territoires en Wallonie.

4. Le point sur l'avancement des projets en Développement Rural

La maison Rurale polyvalente de Hamois

L'auteur de projet (le bureau AAEG de Liège) finalise actuellement l'avant-projet en étroite collaboration avec les instances et les services communaux. Une toute première esquisse a déjà été présentée en exclusivité à la CLDR, qui a remis un premier avis (cf. compte-rendu de la réunion de CLDR du 23 novembre 2023).



Prochainement, une réunion de la CLDR sera organisée pour une présentation plus approfondie de l'avant-projet par l'auteur de projet. Cette réunion sera élargie aux membres de la CCATM ainsi qu'aux futurs utilisateurs du bâtiment. C'est lors de cette soirée que la CLDR sera invitée à remettre un avis officiel qui sera soumis au Comité d'accompagnement du projet auquel participe la Direction du Développement Rural.

L'espace de convivialité d'Achet

Suite à la procédure de marché de service, l'auteur de projet a été désigné. Il s'agit d'Etienne Cellier (bureau Atelier Paysage d'Achet).

Une réunion de consultation des habitants du village sera prochainement organisée pour connaître leurs besoins et attentes vis-à-vis de cet espace public.

La Place de la Grette à Natoye

Le dossier complet a bien déposé dans les temps pour la première session 2024 de demandes de conventions auprès de la Ministre Tellier.

La Commune est aujourd'hui en attente de la signature de la convention-faisabilité qui permettra de débuter l'étude du projet en désignant un auteur de projet.

5. Information sur la mise en place d'un Conseil Culturel

En collaboration avec le Centre culturel de Dinant, la commune de Hamois envisage la création d'un Conseil culturel. Il sera composé des acteurs culturels locaux que sont la Spirale, les chorales, les fanfares, le Conseil consultatif des Aînés, la Maison du Tourisme (pour les Sentiers D'arts), les jeunesses, des artisans, la maison de la Mémoire…

Les objectifs seront :

- Promouvoir la culture et les arts au sein de la commune
- Encourager la participation des habitants à des activités culturelles
- Mettre en place des événements et des initiatives culturelles pour animer la vie locale
- Favoriser la diffusion de la culture sous toutes ses formes (cinéma, théâtre, musique, arts visuels, littérature, etc.)
- Contribuer au rayonnement de la commune sur le plan culturel
- Apporter un soutien aux artistes locaux et aux structures culturelles de la commune
- Favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants, notamment les publics les plus éloignés de la culture.

Un membre de la CLDR qui participe à des conseils culturels dans d'autres communes se pose la question de la pertinence et de l'utilité d'une telle commission, qui ne fait qu'ajouter une couche institutionnelle sur des territoires restreints.

6. Information sur les subsides Biodiversité en cours

Une réunion citoyenne (relance du groupe de travail Biodiversité) sera bientôt organisée pour faire le point sur les projets communaux et analyser la pertinence de solliciter les sources de subsides actuellement disponibles, à savoir :

- Un droit de tirage de 38.451 € pour la plantation d'arbres et de haies (2024-2027).
- Un droit de tirage de 73.005 € pour des projets de "végétalisation à l'échelle des quartiers" (2025-2027).
- L'appel à projet BiodiverCité 2024 pour un montant de 12.500€.

7. Divers

Concours photos 2023

Exposition itinérante des 24 photos lauréates dans 6 centres de villages du 18/03/2024 au 1/09/2024.

Pour rappel, les emplacements des panneaux d'exposition dans les villages sont :

- Achet : Rue d'Achet, devant le n°69 (arrêt de bus) à 5362 Achet

- Hamois : Chaussée de Liège 66 (devant l'aire de pique-nique près de l'Office du Tourisme de Hamois) à 5360 Hamois
- Mohiville : Rue du Moulin 2 (à la table pique-nique au moulin de Scoville) à 5361 Mohiville.
- Natoye : Chaussée de Namur 24 (site de l'ancienne écluse, à droite du pont après la Spirale) à 5360 Natoye.
- Schaltin : Rue de Champion, à côté de l'ancien presbytère de Schaltin (local Patro) à 5364 Schaltin
- Scy : Rue de la Vallée du Bocq (entre la source du Bocq et l'aire de pique-nique) à 5361 SCY

Le vernissage est prévu le 14 mars à Emptinne.

Organisation de 6 activités running au départ des panneaux durant la période de l'exposition. Ces activités, réalisées en collaboration avec la RCA des Sports de Hamois et le groupe "Je Cours Pour Ma Forme", sont programmées comme suit :

- Achet : 25/03 à 19h30
- Natoye : 1/04 à 19h30
- Mohiville : 15/04 à 19h30
- Schaltin : 22/04 à 19h30
- Scy : 29/04 à 19h30
- Hamois : 6/05 à 19h30

Création d'un réseau points-nœuds pédestre

Ce 13 mars en matinée, des représentants de 7 communes (Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Assesse, Gesves et Ohey) ont répondu à l'invitation de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et de l'équipe Condroz de la Fondation Rurale de Wallonie à participer à une première réunion destinée à analyser la faisabilité et la pertinence de créer un réseau points-nœuds pédestres sur le territoire.

Un réseau points-nœuds pédestres, c'est un réseau constitué d'un maillage de nœuds où chaque intersection porte un numéro. L'usager définit lui-même son parcours en fonction de la distance souhaitée, en boucle ou en ligne. Il s'agit donc d'un réseau à "consommer à la carte", contrairement aux itinéraires balisés actuels.

Les avis sont à ce stade très positifs. La suite au prochain épisode.

Question de la CLDR

Qu'en est-il du projet de lotissement de la Gozée ? Le lotissement de la Gozée attend la finalisation par le géomètre désigné du cahier spécial des charges pour la réalisation d'un trottoir + équipements (eau, électricité…). Son passage au Conseil communal est prévu pour le mois d'avril.

Fondation Rurale de Wallonie

Hamois
Réunion de CLDR

13 mars 2024



Ordre du jour

Approbation CR du 23/11/23 et RA CLDR

Quatre-Vents Natoye – SAR – avis de la CLDR

Conventions DR

Etat d'avancement

Conseil culturel - information

Projets Biodiversité - appels à projets et droits de tirage

Approbations

1. Compte-rendu de la CLDR du 23/11/23
2. Rapport annuel de la CLDR 2023





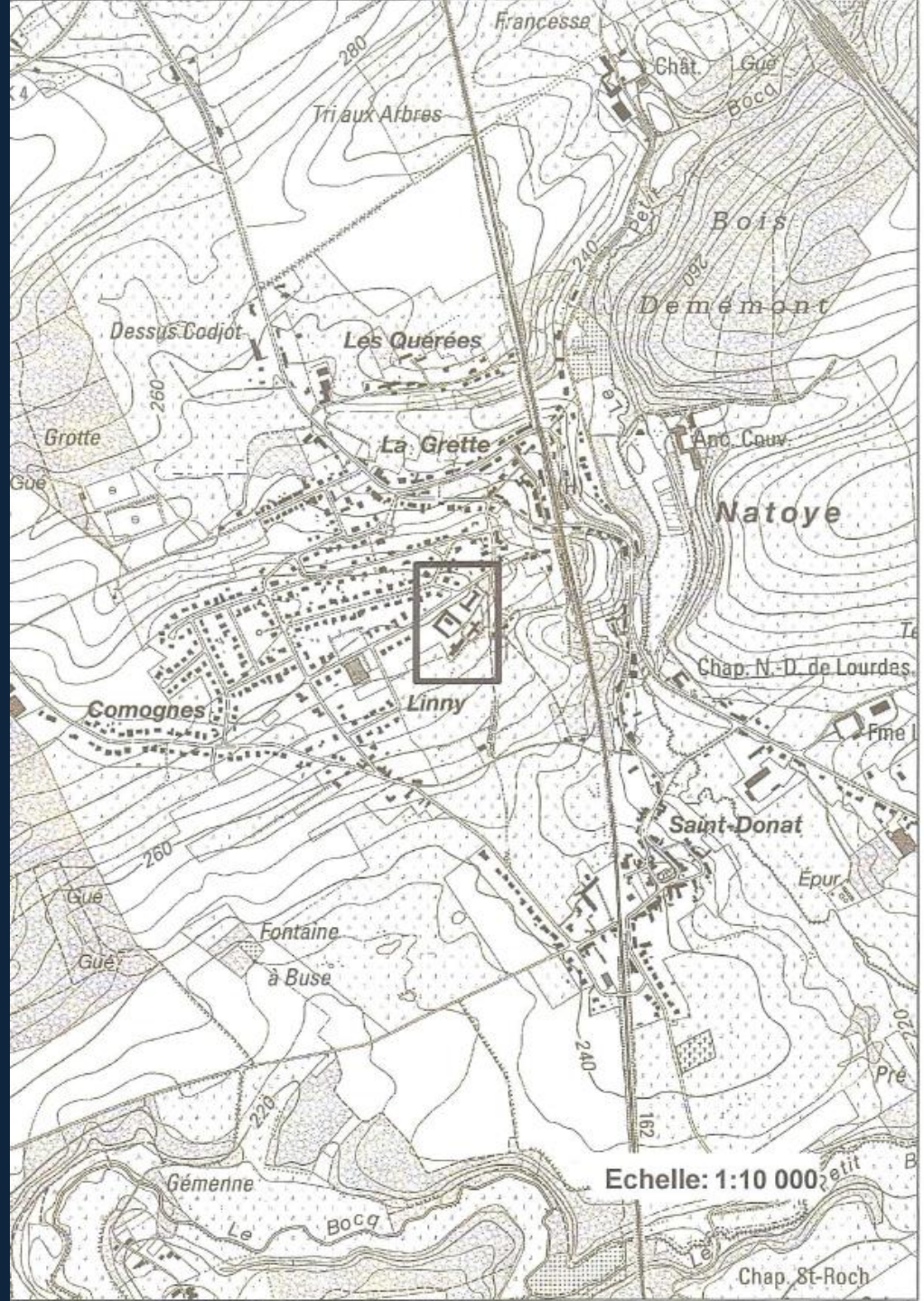
Esplanade des Quatre-vents Natoye

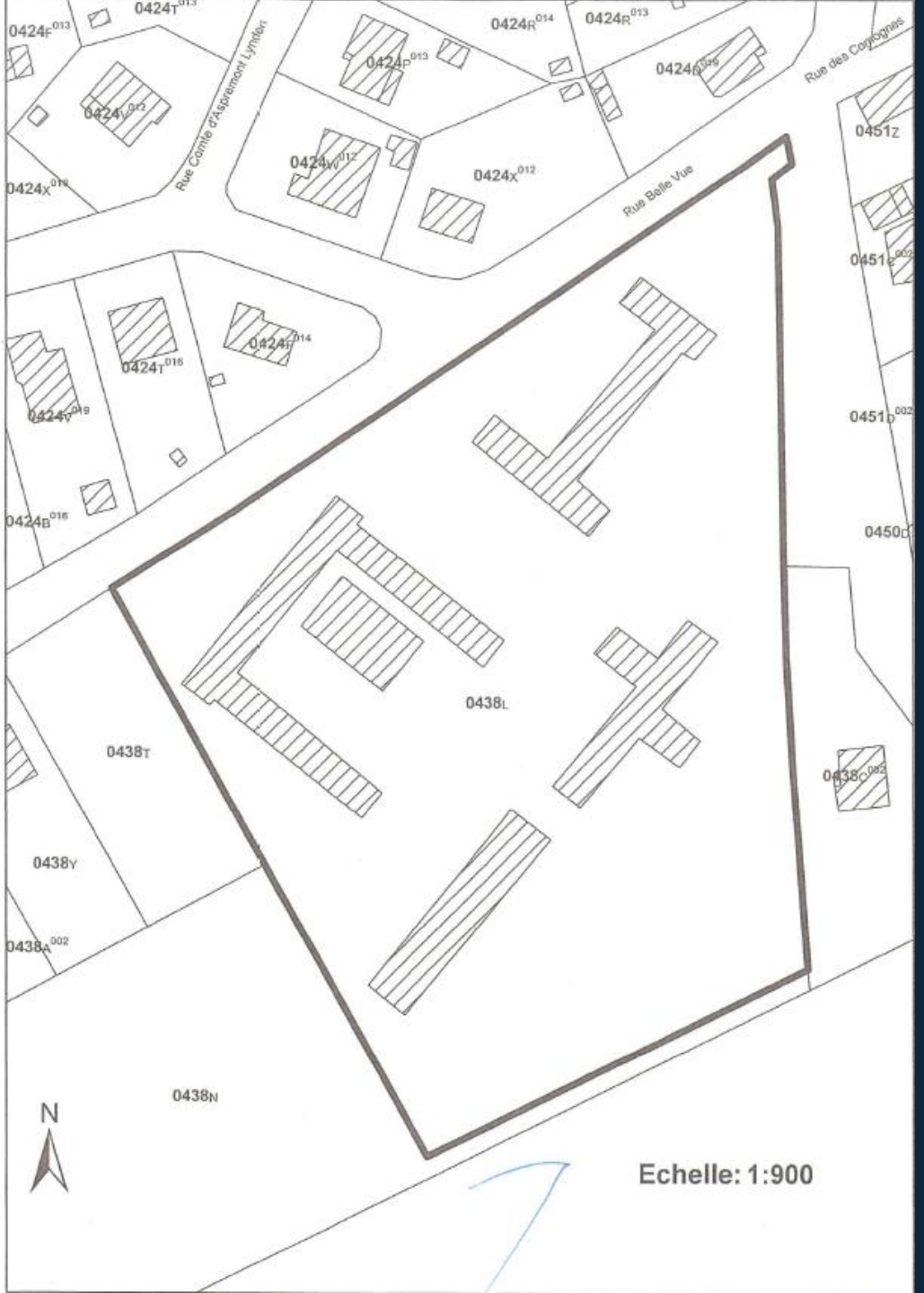
Procédure de reconnaissance en SAR

CLDR de Hamois – le 13 mars 2024



- Parcelle de 15.440 hectares
- Site à l'abandon depuis 2012 (anciennement une école fondamentale et puis les magasins Oxfam)
- Rénovation des bâtiments impossible en raison de la conception même des bâtiments et de la présence d'amiante
- Site localisé en zone de services publics et d'équipements communautaires
- Localisation idéale pour le futur projet (cf. travail du BEP)


Francesse
Chât.
Gué
Bocq
Tri aux Arbres
280
Petit
240
260
Bois
Demémont
Dessus Codjot
Les Querées
260
Grotte
La Grette
Gué
Anc. Couv.
Natoye
Chap. N.-D. de Lourdes
Comognes
Linny
Saint-Donat
Epur.
260
Gué
Gué
Fontaine
à Buse
240
220
Pré
162
Gémenne
Le Bocq
Petit
Chap. St-Roch
Echelle: 1:10 000


0424F013
0424T013
0424R014
0424R013
0424P013
0424P012
0424V012
0424X012
0424X016
Rue Comte d'Aspremont Lynden
Rue Belle Vue
Rue des Compagnes
0451Z
0451C002
0424T016
0424V015
0424B016
0451D002
0450D
0438L
0438T
0438C002
0438Y
0438A002
0438N
N
Echelle: 1:900



Conventions DR

La maison rurale polyvalente de Hamois



L'avant-projet
est en cours de finalisation

Prochaine étape :
la réunion de présentation
et la remise d'avis officielle de la CLDR

Conventions DR

L'espace de convivialité d'Achet



L'auteur de projet est désigné :
Atelier Paysage (Etienne Cellier)

Prochaine étape :
Une réunion de consultation des habitants pour connaître leurs besoins et attentes



Conventions DR

L'espace de convivialité de Natoye – Place de Grette

Dossier introduit session 1 de 2024

Prochaine étape :
Signature de la Convention-faisabilité



Mise en place d'un Conseil culturel

Information

CLDR de Hamois – le 13 mars 2024

Le point sur les dossiers Biodiversité

Droit de tirage de 38.451 € pour la plantation d'arbres et de haies (2024-2027)



Droit de tirage de 73.005 € "végétalisation à l'échelle des quartiers" (2025-2027)

Appel à projets

BiodiverCité 2024 – 12.500 €

→ *Une réunion citoyenne sera organisée prochainement. Des intéressés?*

Divers









Compte-rendu de la réunion de CLDR

Le mercredi 22 mai 2024

<u>Présents :</u> ROLAND P-H., WARZÉE CAVERENNE V., BAUDOUIN Ch., GAUTHIER J., DEWEER D., WATTERMAN Y., ALHADEFF S., RASE J., PESESSE A-L., PECHEUR R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : LOUBRIS F.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Présentation de l'avant-projet Rénovation de l'ancienne école des filles de Hamois en maison rurale polyvalente et multiservices

L'auteur de projet du bureau AAEG présente l'avant-projet aux membres de la CLDR, riverains et utilisateurs du bâtiment.

<u>Questions et remarques :</u>

Aménagements intérieurs

- **Quel est le revêtement de sol prévu pour les salles du RDC ?**

Le parquet stratifié est la première option de l'auteur de projet. Le revêtement sera adapté aux différents sports qui se pratiquent dans ces salles (karaté, danse, yoga, …). Le carrelage est écarté.

- **L'acoustique des salles sera-t-elle étudiée ?**

L'acoustique des différentes salles sera travaillée afin d'assurer une polyvalence optimale entre les différentes utilisations (sports, réunions, expositions, …).

- **Des miroirs et une barre de danse sont-ils prévus ?**

L'ajout de miroirs et d'une barre de danse est envisageable dans la salle de classe actuelle sur le mur face aux armoires de rangement.

- **Est-il possible de prévoir un éclairage « non aveuglant » ?**

Afin de respecter la polyvalence des salles, un éclairage LED dimmable semble être la meilleure solution (tamiser lors des cours de danse et éclairage puissant pour les expositions, par exemple).

- **Est-il possible de réserver un placard au nom de la Confrérie de la Gatte d'Or au deuxième étage ?**

Les demandes spécifiques sont listées et peuvent être envoyées à Romain Pêcheur.

Aménagements extérieurs

- **Beaucoup d'enfants roulent à grande vitesse dans la descente du parking.**

La zone entre le parking et le bâtiment sera transformée en zone partagée avec un revêtement spécifique et un léger « dos d'âne ». Les voitures seront obligées de ralentir assurant une meilleure sécurité pour les usagers faibles.

- **Le mur sera-t-il remplacé et le trottoir réaménagé ?**

Le mur restera en l'état mais sera resablé et rejointoyé. Le trottoir sera réaménagé mais dans le cadre d'un projet d'aménagement du PIC (Plan d'Investissement Communal).

- **Le sol de la cour pavée est-il nivelé ?**

Le sol de la cour sera droit avec un pavage classique. Il est donc possible d'y tenir des évènements, d'installer des chapiteaux, des châteaux gonflables, …

- **Une attention particulière quant au choix des matériaux de l'escalier devra être apportée.**

Les jeunes seront amenés à vouloir faire du skateboard, trottinette, roller, … dessus.

- **Une réflexion quant à l'évacuation des eaux doit être menée.**

Actuellement, lors de forte période de pluie, un jet se déverse jusque sur la route.

- **Qu'en est-il de l'arrière du bâtiment ?**

L'aménagement des abords jusqu'au garage est pris en compte dans le projet.

Travaux

- **Quelle sera la durée du chantier ?**

Il faudra compter 1 an de travaux à partir du début du chantier. La commune assure qu'elle mettra des locaux à disposition des utilisateurs afin de pouvoir continuer leurs différentes activités.

Remarques générales :

- Importance de donner la parole à tous les utilisateurs afin qu'ils puissent donner en temps et en heure leurs différents besoins.
- Rappeler aux différentes associations qu'au vu du nombre d'utilisateurs différents, chacun doit être capable de s'adapter car les locaux doivent répondre aux plus grand nombre (**polyvalence**) mais pas à un utilisateur en particulier

➔ La commune va imprimer les plans de l'avant-projet afin de les exposer dans le bâtiment pour que les utilisateurs puissent les voir et émettre leurs remarques/revendication auprès de Romain Pêcheur.

La CLDR remet un avis favorable sur l'avant-projet moyennant la prise en compte des remarques évoquées ci-dessus.

3. Place de la Grette à Natoye

La **convention faisabilité** a été **signée** par la Ministre Tellier.

La prochaine étape consiste à désigner un auteur de projet et à rencontrer les riverains et utilisateurs de la place pour entendre leurs besoins.

Les membres soulignent l'importance de préserver au moins un panneau de basket car cela fait partie de l'identité de la place.

La commune explique qu'une zone multisport va être construite à côté de l'école de Natoye.

4. Divers

Appel à projet BiodiverCité

4 fiches projets vont être introduite pour l'appel à projet 2024 :

1. **Semaine de l'arbre 2025**

Pour rappel, il n'y avait pas eu de distribution en 2023 et il n'y en aura pas en 2024.

2. **Aménagement de prairies fleuries sur des espaces communaux**
3. **Verudrisation de l'ensemble des cimetières**

Une priorité sera accordée à ceux de Scy – Mohiville et Achet

4. **Plantation de haies et fruitiers**

Dans la cadre de la réouverture du chemin 36 (entre Frisée et Rempache)

Esplanade des quatre vents à Natoye

Le SAR à Natoye a été reconnu. Le BEP va faire un cahier spécial des charges en vue de la démolition.